

**CUISINE CENTRALE
RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Pour les enfants résidents à Rodez

6 tarifs différents sont établis selon le quotient familial appliqué par la Caisse des Allocations Familiales, ils sont applicables tout au long de l'année.

Le service Guichet unique consulte les sites de la CAF et de la MSA chaque année (en janvier et septembre) pour l'ensemble des familles allocataires afin d'actualiser le tarif.

Dans un souci d'équité sociale et dans le but de favoriser l'accès des enfants handicapés à l'école et des élèves scolarisés en unité pour l'inclusion scolaire (ULIS), ces enfants seront considérés comme « enfant résidant à Rodez ».

QF	TRANCHES	TARIFS
≤ 350 €	1	1 €
de 351 € à 670 €	2	1,50 €
De 671 € à 1000 €	3	2,20 €
De 1001 € à 1500 €	4	3 €
De 1501 € à 2000 €	5	4,50 €
≥ 2001 €	6	5 €

Pour les enfants résidents hors Rodez, un tarif unique est appliqué et correspond à la tranche 6.

Autres personnes présentes dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Autres usagers	TARIFS HT
Adulte	6 €
Elève stagiaire dans les écoles publiques ruthénoises	Gratuité
Agents employés par la Ville (services Education et Cuisine centrale)	Gratuité Déclarée en avantage en nature